



MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO  
1, VILLA DE SÈGUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.38

CONSEIL EXECUTIF - 104<sup>e</sup> SESSION

Point 7.1.1. - RESTRUCTURATION DES SECTEURS ECONOMIQUE ET SOCIAL  
DU SYSTEME DES NATIONS UNIES (104 EX/35 et Add.)

Intervention de Madame M. L. PINTASILGO.

Fundação Cuidar o Futuro

Paris, le 1er juin 1978





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1. VILLA DE SÉCUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Monsieur le Président,

(Je crois que la voie de la sagesse serait de m'entendre maintenant avec l'Ambassadeur Carneiro...) Néanmoins, je tiens à remercier Monsieur Najman des clarifications et de la synthèse qu'il a faites concernant ce problème qui - en tenant compte au moins de ce qui découle de la lecture des 57 premiers paragraphes du Document 104 EX/35 - me semble d'une importance extraordinaire.

Ce que j'ai à dire ne peut pas être en ce moment au niveau de directives comme Monsieur Najman nous l'a demandé, mais se situe plutôt au niveau de l'accent mis sur l'importance de certaines questions fondamentales qui vont nécessairement se poser à l'Organisation.

#### LA RESTRUCTURATION DES NATIONS UNIES COMME BOULEVERSEMENT DU SYSTEME.

Au § 49 on dit que - d'ailleurs Monsieur Najman vient de le dire - on est au début d'un processus. Ce début m'apparaît d'ores et déjà comme impliquant un bouleversement radical des structures du système des Nations Unies. Il m'a suffi d'entendre que déjà la compétence des organes intergouvernementaux est définie, que la compétence des chefs du Secrétariat est déterminée ainsi que leur rapport, pour qu'immédiatement je me pose la question : comment se définissent, dans ce contexte, soit la Conférence Générale de l'UNESCO elle-même, soit le Conseil Exécutif?





MISSÃO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

J'ai eu la sensation de sentir que la terre tremblait sous nos pieds. Il y a quelque chose qui est pour moi un bouleversement et où je vois un principe, une orientation, assez importants dans le système. Je parle de l'unification et de la simplification des structures et je m'en réjouis. Mais en même temps, comme dans toute restructuration - et en faisant appel aux principes des Sciences Sociales selon lesquels il n'y a pas d'institution qui puisse s'auto-réformer - j'ai l'impression que le système déplace ses axes, déplace simplement ses points de difficulté et de chevauchement. En écoutant Monsieur Najman parler de la possibilité que l'ECOSOC devienne un organe "permanent" de tout le système, je me dis que l'on va construire de nouveau un grand édifice autour d'un autre point, qui ne sera pas celui qui existait jusqu'à présent (au moins de façon implicite) mais qu'on n'aura pas simplifié radicalement les structures.

## Fundação Cuidar o Futuro

Ce bouleversement est pour moi la première constatation qui touche notre façon de travailler et même les organes essentiels de notre système.

### MOUVEMENT A DOUBLE SENS ENTRE L'UNESCO ET LES ORGANES CENTRAUX DES NATIONS UNIES.

Il y a une deuxième question que je ne veux pas du tout escamoter. Quand, dans le travail de l'UNESCO, nous faisons appel à telle ou telle résolution de l'Assemblée Générale des Nations Unies, il y a souvent polarisation entre deux positions : celle qui dit "il faut l'appliquer, parce qu'il s'agit de l'organe central et politique du système", et celle qui dit : "Non, c'est du ressort de l'Assemblée et non de l'UNESCO parce qu'ici nous nous situons autrement que du point de vue politique".





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
 JUNTO DA UNESCO  
 1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII  
 TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

Or, la résolution 197 de la dernière Assemblée Générale des Nations Unies (Monsieur Najman vient de la rappeler) nous dit que les Agences spécialisées doivent appliquer immédiatement les résolutions de l'Assemblée Générale.

Il me semble que dans cette application des résolutions de l'Assemblée Générale il y a un automatisme mécanique qui me crée une certaine difficulté, qui soulève pour moi beaucoup de doutes et qui m'oblige à poser la question "où est le mouvement à double sens?" (Bien sûr, je fais entière confiance à la personne du Directeur Général pour tout ce qui relève de la transmission de ce qui se passe dans l'Organisation vers le système et l'enceinte plus centrale des Nations Unies. Mais en même temps je crois qu'une Organisation ne peut pas se fonder dans ses structures uniquement sur les caractéristiques d'une personne, même si elle est la plus éminente et la plus indispensable à un moment donné!...) Je crois qu'il nous revient d'établir des mécanismes qui assurent continuellement ce mouvement à double sens.

Quels seront donc dans le futur les mécanismes qui, à l'intérieur de l'Organisation, peuvent assurer l'information continue de l'ECOSOC et de l'Assemblée Générale concernant non seulement les résolutions formelles et les recommandations et conventions établies lors des Conférences Générales mais tout ce qui se fait comme bouillonnement de pensées, d'activités dans cette Organisation?

#### LA PRISE DE DECISION A L'INTERIEUR DU SYSTEME DES NATIONS UNIES.

D'ailleurs, ayant pris part dans le passé à des Assemblées Générales des Nations Unies comme représentante de mon Pays, je sais très bien comment les délégués s'y situent. Et je crois qu'on porterait





MISSÃO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO  
1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

véritablement atteinte aux buts de notre Organisation si on n'était pas suffisamment conscients et lucides de l'importance d'amener dès le début de la prise de décision au sein de l'ECOSOC et de l'Assemblée tous les éléments relevant des domaines de compétence de l'UNESCO. Donc pour moi il ne suffit pas seulement de dire qu'à travers - et je m'en excuse, Monsieur le Directeur Général - la personne du Directeur Général il y a sûrement information. Non, je crois qu'il faut un mécanisme entre l'Organisation et l'Assemblée Générale et l'ECOSOC selon lequel l'Organisation soit associée dès le début à toute prise de décision dans le système et les organes centraux des Nations Unies.

Car, en effet - et je donne seulement un exemple - à quoi serviraient par exemple nos discussions sur le développement endogène - quelles que soient les positions qu'on prenne là-dessus - si la politique économique qui traverse le système et surgit dans des décisions prises ailleurs dans ce système est tout à fait contraire à ce développement endogène tel que nous le concevons ici dans l'Organisation?! Il y aurait pas mal d'exemples à trouver dans tous les domaines de compétence de l'UNESCO.

#### LA CONCENTRATION REGIONALE ET LA PROGRAMMATION PAR PAYS.

Il y a néanmoins dans cet effort et dans cette résolution, et dans les conséquences qui en découlent, certains aspects qui sont immédiatement perçus comme positifs.

Je crois que la concentration régionale et sous-régionale est très importante. Elle permettra une action plus concertée de l'Organisation avec les autres agences spécialisées et aussi la possibilité de la programmation par pays. J'en avais parlé moi-même





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
JUNTO DA UNESCO

1, VILLA DE SÉGUR - PARIS VII  
TÉL. 734.00.66 - 734.02.36

lors d'autres points de l'ordre du jour pendant cette session du Conseil Exécutif. Mais je crois qu'une telle structure représente aussi pour notre Organisation un bouleversement.

Je crois que la programmation par pays, qui doit être vue non seulement à travers notre Organisation mais aussi à travers les autres organisations du système demande un effort extraordinaire qui n'est pas du tout résolu à mon avis avec la figure d'un "fonctionnaire-clé" dans chaque pays comme il est dit dans le § 54 du document.

Il y a dans cette approche tout un remaniement, non seulement des structures, mais aussi de nos concepts de travail sur lesquels, soit le Conseil Exécutif, soit le Secrétariat et la totalité des Etats membres doivent se pencher dans un futur assez proche.

J'avoue que j'avais des remarques à faire sur le concept de la tâche d'un possible directeur pour le Développement et la Coopération Internationales... Or je viens d'apprendre qu'il est déjà nommé, alors je ne dis plus rien! J'attends seulement, maintenant, que sa tâche soit décrite en détail : comment va-t-il intervenir dans les dispositions et dans les décisions que le Conseil Exécutif a à prendre?

#### LES ETUDES NECESSAIRES A L'INTERIEUR DE L'UNESCO.

J'avoue que face à cet ensemble de questions je ressens, non pas exactement une atteinte à notre pouvoir, mais plutôt l'annonce d'une révolution qui s'est faite à notre insu... Maintenant, il faut en prendre acte et voir quelles sont les zones sur lesquelles il faudra que les études soient poursuivies. Ma demande, en tant





MISSAO PERMANENTE DE PORTUGAL  
 JUNTO DA UNESCO  
 1, VILLA DE BÉGUR - PARIS VII  
 TÉL. 734.00.86 - 734.02.36

que membre du Conseil Exécutif, s'adresse au Secrétariat. Il y a déjà pas mal de domaines qui suggèrent une telle étude, notamment ceux qui sont indiqués à partir des § 52 et 53. Il est vrai que le § 52 met en relief tout le feed-back de notre Organisation à l'égard des organes centraux du système, mais il faudrait décor-tiquer davantage les différents niveaux, les analyser de telle sorte que lors, soit de la prochaine session du Conseil Exécutif, soit de la session du printemps de l'année prochaine, nous puissions en discuter en profondeur.

Je constate qu'à ce moment de nos travaux et de notre réflexion, nous avons entamé une démarche à l'intérieur de l'Organisation qui va du sectoriel à l'interdisciplinaire et à l'intersectoriel. J'avoue - peut-être que mon imagination n'est pas assez poussée, assez forte - que j'ai de la difficulté à voir ce travail inter-sectoriel au niveau mondial avec toutes les agences et tous les organes du système des Nations Unies.

J'ai peur - et je reviens à mon point de départ - de quelque chose de si grand, de presque monstrueux, dans sa dimension, qu'il ôterait toute possibilité d'actions spontanées, d'actions qui découlent de la réalité de la base là où elle est vécue.

Monsieur le Président, je sais que je ne fais que dire des choses qui sont évidentes pour tout le monde. J'avais pensé que je pourrais prendre la parole dans l'après-midi, mais comme il n'y avait pas d'autre orateur, j'ai tenu à dire seulement mes premières impressions...

Merci, Monsieur le Président.

